

REPUBLIQUE FRANCAISE



ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL

CONSEIL DE TERRITOIRE

JEUDI 6 JUILLET 2023 à 18h30

Salle Les Colonnes - 51 boulevard du Maréchal-Joffre - 92340 Bourg-la-Reine

ORDRE DU JOUR

- 1) Appel nominal,
- 2) Désignation d'un-e secrétaire de séance,

HORS CLASSEMENT ODJ

- 3) Compte-rendu des décisions du Président au titre de sa délégation,
- 4) Délibérations du Bureau du territoire,
- 5) Procès-verbal de la séance du Conseil de Territoire du 5 avril 2023,

AMENAGEMENT - URBANISME - HABITAT

- 6) Arrêt du bilan de la concertation préalable à la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Châtillon,
- 7) Arrêt du bilan de la concertation préalable à la création de la zone d'aménagement concerté des Arues à Châtillon,
- 8) Modification de la délégation du droit de préemption urbain, du droit de préemption urbain renforcé et du droit de priorité sur les communes d'Antony, Bagneux, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Châtillon, Fontenay-aux-Roses, Malakoff, Montrouge et Le Plessis-Robinson,
- 9) Délégation par la Ville de Bagneux de son droit de préemption des baux commerciaux, des fonds artisanaux et fonds de commerce au Territoire Vallée Sud - Grand Paris,
- 10) Approbation de la modification n°5 du Plan local d'Urbanisme de la commune de Châtenay-Malabry,
- 11) Décision de ne pas réaliser une évaluation environnementale du dossier de modification simplifiée n°6 du Plan Local d'Urbanisme de Châtillon,
- 12) Approbation de la modification simplifiée n°6 du Plan local d'Urbanisme de la commune de Châtillon,
- 13) Fixation de la rémunération des représentants de Vallée Sud - Grand Paris au sein de la Société d'Economie Mixte Vallée Sud Renov,
- 14) Désignation d'un représentant au sein du conseil d'administration de Toit et joie,
- 15) Désignation de représentants au sein de la SEM Ile-de-France Investissements et Territoires,
- 16) Approbation de la convention partenariale de renouvellement urbain et social sur le quartier de la Cité Jardin à Châtenay-Malabry dans le cadre du Nouveau programme national pour la rénovation urbaine (NPNRU - ANRU),

DEVELOPPEMENT DURABLE - MOBILITES

17) Transfert de la compétence "création et exploitation d'un réseau public de chaleur ou de froid" à l'Etablissement public territorial Vallée Sud - Grand Paris,

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL - EMPLOI

18) Désignation des représentants au sein du Groupement d'Intérêt Public (GIP) Emploi Vallée Sud - Grand Paris,

SPORT - CULTURE

19) Extension de la définition de l'intérêt territorial en matière de construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, socioculturels, socio-éducatifs et sportifs : transfert du site sportif des Clos-Saint-Marcel à Sceaux,

20) Retrait du théâtre et du cinéma de Châtillon de la définition des intérêts territoriaux de la compétence "construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, socioculturels, socio-éducatifs et sportifs",

21) Fixation du tarif des activités des piscines relevant de l'Etablissement Public Territorial Vallée Sud - Grand Paris applicables à compter de la saison 2023-2024,

22) Actualisation des tarifs du théâtre Victor Hugo,

RESSOURCES HUMAINES

23) Modification de la délibération CT2023/035 approuvant la participation d'action sociale pour les agents médaillés, retraités et bénéficiaires de l'arbre de Noël,

24) Actualisation du tableau des effectifs ,

LIEU DU PROCHAIN CONSEIL TERRITORIAL

25) Détermination du lieu du prochain Conseil de Territoire,

Fontenay-aux-Roses, le 30 juin 2023

Le Président